

DECISIONS DU CONSEIL COMMUNAL

Extrait des décisions du Conseil communal du 7 novembre 2023

Au cours de sa séance du 7 novembre 2023, le Conseil a notamment :

ADMINISTRATION

- pris acte que la convention d'entraide entre les polices de Fully et PIDR est entrée en vigueur le 1er novembre 2023.
- décidé la mise au concours d'un poste de collaborateur aux travaux publics (TP)
- validé la dernière version du plan directeur intercommunal Coude du Rhône

COHESION SANTE-SOCIALE

- décidé d'allouer une subvention aux Nanart

TRAVAUX PUBLICS

- adjugé les travaux de garde-corps du Pont de la Colombière à l'entreprise Bruchez Construction métallique SA.

PATRIMOINE

- décidé d'allouer une subvention au syndicat des Téléfunis des Clèves
- décidé d'allouer une subvention au consortage Monorails des Clèves et du Requet

CONSTRUCTIONS / URBANISME

- délivré les autorisations de construire suivantes :

Requérants : 2023-212 Dominique Grave et Jacques Birraux, Chemin Marais Roulet 28 - 1926 Fully

Objet : Transformation d'un bâtiment existant par isolation périphérique et toiture avec surélévation, modification de façades et construction d'un balcon avec escalier

Situation : Verdan – Chemin Marais Roulet, Folio N° 42, parcelle n°8176, Zone faible densité

Requérant : 2023-213 Séraphin Morisod & fils SA, Chemin de Verdan 4 – 1872 Troistorrents

Objet : Installation d'un conduit de fumée

Situation : Plaquet – Rue Bayard 11a, Folio N° 29, parcelle n°7185, Zone moyenne densité

Requérant : 2023-214 Cave 23 Sàrl, par M. Stéphane Délez, Rte de Saillon 128a – 1926 Fully

Objet : Remplacement d'une porte pleine existante par une porte vitrée, sans changement d'affectation des locaux

Situation : Les Marais-Neufs – Rte de Saillon, Folio N° 44, parcelle n°7626, Zone faible densité